

La Belgique priée de discuter d'un rapatriement de Rusesabagina avec le Rwanda

@rib News, 09/06/2021 – Source Belga La commission des Relations extérieures de la Chambre a approuvé mardi une proposition de résolution de la présidente Els Van Hoof (CD&V) qui demande au gouvernement d'ouvrir un dialogue avec le Rwanda sur un rapatriement de Paul Rusesabagina, actuellement jugé à Kigali.

Féroce critique du régime du président Kagame, M. Rusesabagina, qui vivait en exil depuis 1996 aux Etats-Unis et en Belgique, a été arrêté fin août 2020 dans des conditions obscures par la police rwandaise à Kigali, à la descente d'un avion qu'il pensait à destination du Burundi. Lui et ses avocats, dont le Belge Vincent Leurquin, dénoncent "un enlèvement". Ex-directeur de l'hôtel des Mille Collines à Kigali, âgé de 66 ans et de nationalité belge, M. Rusesabagina a été rendu célèbre par un film de 2004 racontant comment il avait sauvé plus de 1000 personnes durant le génocide rwandais. Son procès pour des faits de terrorisme a commencé le 17 février. Les conditions dans lesquelles il se déroule sont régulièrement dénoncées par son avocat et sa famille. La résolution condamne celles-ci et demande qu'une enquête indépendante soit menée sur les circonstances dans lesquelles il est arrivé au Rwanda. "C'est une violation flagrante de la convention internationale sur la protection contre les disparitions forcées. Ses droits ont été systématiquement bafoués", a expliqué Mme Van Hoof. "Si le Rwanda n'est pas en mesure de prévoir les conditions minimales d'un procès équitable, la Belgique doit entreprendre des actions pour permettre un procès équitable dans notre pays", a-t-elle ajouté. La résolution demande également que la Belgique mette tout en œuvre pour garantir les droits au procès équitable de M. Rusesabagina et lui offre l'assistance consulaire en prison.